

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du :

4 Mars 2024

Début du Conseil 20 h

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

Présents : Ms, Mmes Jérôme SOURSAC, Christian POZZA, Gaëlle LAFARGUE, Hervé COUPELLIER, Nicolas VERDIER, Stéphane GRAILHE, Jean-Paul RUIZ, Sylvie MAZET, Luc CHRIST ;

Absents excusés : Benjamin FERRAN, Guillaume PINAR, Julien LAPEZE, Paul RUIZ

Loïc REGHENAZ donne tout pouvoir à Luc CHRIST ;

Hervé COUPELLIER est nommé secrétaire

Convocations effectuées le : 26/02/2024

Date d'affichage : le 27/02/2024

M. Le Maire demande, à la suite de la lecture du compte rendu du conseil municipal du 29/01/2024, s'il y a des modifications à apporter. Aucune modification. On procède donc à la signature du procès-verbal.

- **Délibération, modification charte centre instructeur mutualisé**

M. Le Maire informe le conseil municipal, d'une modification sur la charte centre instructeur mutualisé. Il s'agit notamment d'y intégrer l'instruction des demandes de publicité et d'enseignes ;

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du bureau communautaire n°B2017.07.03-41 créant un service mutualisé d'instruction ;

Vu les délibérations n°2018.05.03-98 du 3 mai 2018 et n°2021.06.10-128 du 10 juin 2021 du conseil communautaire, modifiant la convention d'adhésion au service mutualisé,

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (dite loi Climat et Résilience),

Vu l'avis favorable des membres de la conférence des maires réunie le 14 novembre 2023 sur l'évolution de la convention du service mutualisé ;

Vu la délibération n°2024.02.01-013 du 1^{er} février 2024 du conseil communautaire approuvant les nouvelles modifications de la convention, notamment pour intégrer l’instruction des demandes de publicité et d’enseignes ;

Vu le projet de convention modifiée, joint en annexe,

Au vu de ces éléments, le conseil municipal :

- Décide d’approuver la convention modifiée telle qu’annexée à la présente,
- Charge Monsieur le Maire de signer la convention modifiée.

- Le conseil municipal décide
 - o **Pour : 10**
 - o **Contre : 0**
 - o **Abstention : 0**

- **Suppression poste adjoint d’animation 25 heures**

Vu le code général de la fonction publique :

Le Maire expose aux membres de l’organe délibérant, qu’il conviendrait à compter du 01/07/2024 de supprimer l’emploi d’adjoint d’animation de la collectivité actuellement fixé à 25 heures.

Les membres du Conseil municipal après en avoir délibéré,

- o **Pour : 10**
- o **Contre : 0**
- o **Abstention : 0**

SOUS RESERVE DE l’avis du C.S.T., prévu en juin 2024

1°) Adoptent : Les propositions du Maire

2°) Le chargent : De l’application des décisions prises.

- **Délibération, charte de fonctionnement entre le chantier d’insertion « les jardins du Temboureil » CCGSTG & les communes membres**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la signature d’une charte de fonctionnement entre le chantier d’insertion « les jardins du Temboureil » CCGSTG & les communes membres.

Monsieur le Maire demande s’il y a des questions ?

Les membres du Conseil municipal après en avoir délibéré,

- o **Pour : 10**
- o **Contre : 0**
- o **Abstention : 0**

1°) Adoptent : Les propositions du Maire

2°) Le chargent : De l’application des décisions prises.

- Délibération et vote pour l'acceptation des comptes Administratifs (M14, M49 et lotissement) 2023 :

- Délibération et vote pour l'acceptation du compte Administratif Communal 2023

Monsieur le Maire répond aux questions posées sur le fonctionnement et les investissements.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, Monsieur le Maire se retire et laisse procéder au vote

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 630 669,92	G 723 725,80
	Section d'investissement	B 114 225,28	H 389 070,42
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 268 240,69
	Report en section d'investissement (001)	D 36 359,38	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 781 254,58	= G+H+I+J 1 381 036,91
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 630 669,92	= G+H+K 991 966,49
	Section d'investissement	= B+D+F 150 584,66	= H+J+L 389 070,42
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 781 254,58	= G+H+I+J+K+L 1 381 036,91

Monsieur Christian POZZA préside la séance et passe au vote du compte administratif communal :

- **Pour : 9**
- **Abstention : 0**
- **Contre : 0**

- Délibération et vote pour l'acceptation du Compte Administratif Assainissement 2023

Monsieur le Maire répond aux questions posées sur le fonctionnement et les investissements.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, Monsieur le Maire se retire et laisse procéder au vote

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 30 837,41	G 42 832,57	G-A +11 995,16
	Section d'investissement	B 814 709,91	H 779 825,80	H-B -34 884,11
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 129 286,96	
	Report en section d'investissement (001)	D	J 194 897,65	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 845 547,32	Q= G+H+I+J 1 146 842,98	= Q-P +301 295,66
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 30 837,41	= G+I+K 172 119,53	+141 282,12
	Section d'investissement	= B+D+F 814 709,91	= H+J+L 974 723,45	+160 013,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 845 547,32	= G+H+I+J+K+L 1 146 842,98	+301 295,66

Monsieur Christian POZZA préside la séance et passe au vote du compte administratif assainissement :

- Pour : 9
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
- Délibération et vote pour l'acceptation du Compte Administratif Lotissement Communal 2023

Monsieur le Maire répond aux questions posées sur le fonctionnement et les investissements.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, Monsieur le Maire se retire et laisse procéder au vote

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	G 1,05
	Section d'investissement	B 195 729,00	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 251 889,50
	Report en section d'investissement (001)	D	J 195 729,00
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 195 729,00	= G+H+I+J 447 619,55
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	= G+I+K 251 890,55
	Section d'investissement	= B+D+F 195 729,00	= H+J+L 195 729,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 195 729,00	= G+H+I+J+K+L 447 619,55

Monsieur Christian POZZA préside la séance et passe au vote du compte administratif lotissement communal :

- Pour : 9
- Abstention : 0
- Contre : 0

- **Délibération et vote approbation compte de gestion (M14, M49 et lotissement) :**

Monsieur le Maire donne lecture des comptes de gestion de l'année 2023 présentés par Madame la Trésorière de Moissac.

Monsieur le Maire les vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au conseil municipal.

- **Approbation du compte de gestion du lotissement communal.**

Après discussion, M. Le Maire procède au vote de ce compte.

- Pour : 10
- Abstention : 0
- Contre : 0

- **Approbation du compte de gestion communal.**

Après discussion, M. Le Maire procède au vote de ce compte.

- Pour : 10
- Abstention : 0
- Contre : 0

- **Approbation du compte de gestion assainissement.**

Après discussion, M. Le Maire procède au vote de ce compte.

- **Pour : 10**
- **Abstention : 0**
- **Contre : 0**

- **Délibération et vote affectation des résultats des budgets (M14, M49 et lotissement) :**

Après avoir approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2023, le conseil municipal considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statue sur les affectations des résultats d'exploitation et d'investissement, et décide d'affecter ces résultats.

- **Pour : 10**
- **Abstention : 0**
- **Contre : 0**

La séance est levée à 22H09

Date du prochain conseil municipal : **Lundi 15 avril 2024 à 20 heures.**

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
CHRIST Luc		PINAR Guillaume	Absent
COUPELLIER Hervé		POZZA Christian	
FERRAN Benjamin	Absent	REGHENAZ Loïc	Absent
GRAILHE Stéphane		RUIZ Jean-Paul	
LAFARGUE Gaëlle		RUIZ Paul	Absent
LAPEZE Julien	Absent	SOURSAC Jérôme	
MAZET Sylvie		VERDIER Nicolas	